



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 110738

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre délégué aux collectivités territoriales sur le bilan financier des différents dommages causés par les émeutes urbaines d'octobre-novembre 2005. En effet, un an après cette vague de violences et alors que certains partis et élus de gauche ont théorisé le contenu social, sous la forme de « révoltes populaires à prendre en compte », il conviendrait de mieux connaître le coût global pour notre nation de toutes ces émeutes qui ont embrasé notre pays du 27 octobre au 20 novembre 2005. Ces dommages ont représenté un coût non négligeable pour les collectivités concernées. Ces chiffres permettraient une évaluation utile et intéressante à connaître par l'opinion publique. Il lui demande donc de bien vouloir lui communiquer ce bilan.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 110738

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : collectivités territoriales

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 novembre 2006, page 12045